

bizarre, inusité, ce qu'il allait demander à son collègue. Lui, qui professait une instinctive horreur pour ce qu'il appelait les billevesées de l'hypnotisme, il allait glisser dans l'oreille du savant docteur qu'après tout l'hypnotisme pouvait bien avoir un atome de vérité et que cet atome-là contenait peut-être la preuve de la non-culpabilité de Lucie.

—Il va me traiter intérieurement de vieille bête ! se disait Pomeroy.

Mais, à son grand étonnement, son très illustre collègue ne tomba pas de son haut et le regarda même d'un air singulier, comme surpris de rencontrer une idée hardie sous les longs cheveux blancs, à la Béranger, du vieil homme.

—Alors, balbutia Pomeroy timidement, ce que je vous dis là ne vous scandalise pas trop !

—Non pas, répondit l'autre. J'ai eu en vous quittant la même pensée. Lucie Lorin est soumise à une captation quelconque et peut-être à l'hypnotisme, comme vous dites, mon cher Pomeroy...

—Oh ! vous savez que je ne suis pas plus fanatique de l'hypnotisme qu'il ne faut, reprenait le bon docteur... Je vous avoue même que je viens à peine d'étudier la question. Elle m'avait toujours inspiré une défiance... Mais, enfin, il ne faut pas fermer sa porte au progrès parce qu'il est la nouveauté. Nous vieillissons et nous avons déjà vu, en science et en politique, pas mal de choses improbables ! Les morveux qui grandissent en verront, sans doute, de tout à fait impossibles. Le téléphone et le phonographe sont d'assez jolis miracles qui eussent fait brûler Edison comme sorcier il y a cent ans... Va pour l'hypnotisme, s'il existe ! Ça ne m'empêchera pas de garder pour moi la foi du charbonnier, car vous savez, mon cher collègue, je crois en Dieu !

—Soit, dit le médecin du Dépôt, qui était voltairien. Nous allons voir s'il est du parti de Lucie Lorin !

Il avertit Pomeroy qu'il fallait aller droit au juge d'instruction et lui soumettre le cas, vraiment singulier et grave. Dans l'âme et conscience des deux médecins, honnêtes gens, Lucie Lorin, malade, nerveuse, anémiée, sujette à des crises hystériques depuis sa jeunesse, avait dû subir l'impulsion, la suggestion de quelque volonté étrangère. Les deux docteurs étaient convaincus que, s'obstinant dans son espèce de mutisme, s'acharnant à cette réponse irritante : " Il le fallait ! " Lucie Lorin ne parlerait pas. On la jugerait, on la condamnerait sans obtenir d'elle aucune autre explication ; et la malheureuse irait continuer son hallucination tragique dans le morne silence, dans l'*in pace* d'une maison centrale. Eh bien ! les deux médecins, l'un représentant la loi, l'autre la pitié, supplieraient à la fois la justice de laisser la science mêler ses expériences aux recherches de l'instruction. Ce que la police ne découvrirait sans doute jamais, la médecine le trouverait peut-être. C'était une requête inattendue, sans précédents, inquiétante, — car il n'était plus question là d'aliénation mentale, mais de magnétisme, — et il s'agissait du salut d'une créature humaine, d'une question d'équité et à la fois de vindicte publique, et le juge, en vérité, ne pouvait repousser une telle prière.

—Et s'il refuse pourtant ? dit Pomeroy.

—Il ne refusera pas. Je m'habille et je vais chez lui avec vous.

Ils entraient, une heure après, dans le cabinet du juge d'instruction.

Jean Mornas ne se doutait guère de ce qui se passait et, en dépit de ses angoisses, de la douleur qu'il éprouvait à savoir emprisonnée cette enfant, profondément nimée, il se rassurait à chaque terreur qui lui traversait la pensée, par cette idée.

—Elle ne parlera pas ! on ne saura rien !

C'était son espoir, la certitude du salut, ce mutisme éternel de Lucie.

Et il arriverait ceci. ou les juges ne pourraient démontrer absolument la culpabilité de Lucie et le jury l'absoudrait ; ou la science prouverait la démence, et la jeune fille — irresponsable, — ne serait même pas envoyée devant la cour d'assises.

Puis, tout à coup, Mornas songeait. La démence !... Eh ! sans doute ! Mais alors, c'était le cabanon pour la malheureuse. Une prison plus atroce que l'autre, — sinistre, peuplée d'épouvantes !

Sainte-Anne ? L'asile des aliénés ? La maison des fous ?

Et c'était lui, Mornas, qui condamnait peut-être aux quatre murs de la cellule des démentes, cette jolie fille blonde dont les lèvres appelaient ses baisers... Elle deviendrait folle avec ces folles, Lucie !

Alors Jean frissonnait.

—Si je la délivrais ?... Comment ?... Eh ! en me livrant, parbleu !

Oui, mais si, — pourquoi pas ?... — Lucie devait être acquittée, à quoi bon se perdre, mieux valait attendre.

C'est vrai, Lucie condamnée, — et elle ne le serait peut-être pas, non, elle ne le serait pas, — il aurait toujours le temps...

Et, en attendant, il harasait son corps en des exercices fatigants, des marches forcées, pour fuir son propre moi, sa pensée, occuper ses journées, animer sa solitude, il emportait, le serrant contre lui, son trésor, au risque de le perdre dans le coudoisement et les brutalités de la rue. Avec lui, il gardait sa fortune — et son remords aussi, ou plutôt non, son isolement, l'inquiétude de ce lendemain qui attendait Lucie.

Il s'était, par une bravade féroce, — par peur aussi, peut-être, — donné cette volupté macabre d'assister, perdu dans la foule, aux obsèques de M. de la Berthière, à Versailles.

Et audacieusement, ou plutôt prudemment, il cherchait dans la foule, autour du char funèbre, un des neveux de M. de la Berthière, cet étudiant qui l'avait recommandé au vieillard, pour le travail sur la *Médecine chez les Arabes*. Il tenait à faire acte de présence pour ce neveu, pour les domestiques de M. de la Berthière qui, ne le voyant pas, pouvaient se demander pourquoi le " secrétaire de Monsieur " n'était point là ? Le neveu du mort serra la main de Jean avec une vivacité singulière ; et, dans le signe de tête correct de son salut, Mornas entrevit, à travers un petit sourire discret, une joie mal dissimulée : la joie de l'héritier. D'autres parents de M. de la Berthière autour du neveu, avaient, plus ou moins adroitement cachée, sous une attitude diplomatique, cette même expression à la fois recueillie et satisfaite. " Il les gênerait bien s'il revenait !... pensait Mornas. Il les gênerait autant que moi ! "

Il s'informa longuement, auprès du valet de chambre, de la façon dont le meurtre, puisqu'il y avait meurtre, avait été commis.

— Mon Dieu, monsieur, tout simplement, disait le valet, en marchant côte à côte avec Mornas, à quelque pas du char funèbre. Voilà : cette femme est venue. Elle avait à remettre une lettre à monsieur en mains propres. Je l'ai portée à monsieur, cette lettre. Il a dit :

" — Ah ! comme ça, d'un air pressé. Et il a ajouté :

" — Faites entrer !... et laissez-nous seuls !

" Nous les avons laissés seuls... Elle était gentille, la femme, et si monsieur avait été plus jeune, j'aurais pu croire... "

Le valet souriait. Il s'arrêta, se rappelant que le char mortuaire était là.

— Bref, cinq ou six minutes après, elle était sortie... Je lui ai ouvert la porte... Je n'ai rien remarqué en elle d'étrange... Elle avait l'air raide voilà tout, et marchait vite... Nous n'avons rien entendu. Vous comprenez, lorsque monsieur est tombé, le tapis a assourdi le bruit... Et comme monsieur n'appelait pas, nous l'avons laissé, un moment... Quand je l'ai vu par terre mort... et mort sur le coup, a dit le médecin... j'ai cherché la lettre, celle que j'avais présentée à monsieur... je l'ai cherché pour savoir... Elle l'avait emportée et sans le hasard de la gare... vous savez, l'enveloppe que Bonnet a trouvé, avec l'adresse de la fille Lorin... nous n'aurions rien su rien ! Et quoique ça, à l'heure qu'il est, même la femme arrêtée, m'est avis qu'on ne sait pas encore grand-chose.

Mornas admirait. — Tandis que cet homme parlait, — il admirait, en artiste, la merveilleuse précision inconsciemment apporté par Lucie dans l'accomplissement du fait suggéré. Un